

*ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES*

SECTION DE HAUTE-SAONE

27 grande rue 70000 Mailley et Chazelot

03 84 78 22 38

Le 22 septembre 2017

à Madame ou Monsieur la ou le Directeur (trice)
à Mesdames et Messieurs les professeurs de CM

Madame, Monsieur,

Le concours " Défense et Illustration de la Langue Française" est reconduit cette année scolaire selon la même formule pour les classes de CM avec un prix "**Expression écrite**" comportant deux sujets : le premier "*Si tu pouvais habiter la maison de tes rêves, à quoi ressemblerait-elle ?*" et le second, libre, qu'il vous appartiendra d'énoncer clairement en tête des copies que vous nous ferez parvenir.

Nous vous invitons, une fois de plus, à faire découvrir notre concours aux élèves de votre école.

Nous vous faisons parvenir le document de présentation, avec le soutien de Madame la Directrice Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Il donne, de façon simple, les informations pratiques pour faire participer les collégiens. Il est bon de rappeler que ces concours se déroulent à trois niveaux : dans la classe d'abord où le professeur sélectionne cinq copies, au niveau de la section départementale ensuite qui adresse les copies retenues au Siège national et pour terminer par la sélection finale lors des réunions des jurys nationaux.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations ou pour vous aider dans la gestion pratique de cet événement. Vous pourrez trouver aussi tous les renseignements sur notre site : www.amopa70.fr . N'hésitez pas à nous contacter.

En espérant que vous-même et des professeurs de votre école puissent donner envie à vos élèves de participer au concours, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de notre dévouement.

Le Président AMOPA70
Christian DAUTRICHE
Responsable des concours

La date de retour des copies est fixée au **02 mars 2018**.